

Relevé de conclusions de la réunion des scrabbleurs de l'outre-mer avec la Fédération Française de Scrabble, à REIMS le samedi 22 mai 2010

Présents : Daniel FORT (Président de la Fédération), Isabelle CLAIRON (Guadeloupe), Myriam ALDEGON, Flavienne FARANT, Daniel HIERSON et Eric TENERAND (Martinique), Aline BALUSTRE, Florus KITTERIMOUTOU, Angèle MADELEINE, Théophile MEHINTO, Venise NEBOR et Michel SAINT-ANGE (Guyane), Jean-Luc CHAMPENOIS et Pierre-Charles COCHET (Réunion).

Points évoqués :

I. Représentation de l'outre-mer français au Championnat du Monde Elite

Le texte suivant a été soumis au Comité directeur de la Fédération internationale de Scrabble francophone le 2 mai 2010 et a été adopté par ce Comité directeur le 18 mai 2010 :

« La Fédération Française de Scrabble peut, si elle en fait la demande au moins trois mois avant les Championnats du Monde auprès du Comité Directeur de la Fédération internationale de Scrabble francophone, qualifier en plus de son quota, et quelle que soit leur catégorie jusqu'à deux représentants pour chaque collectivité et département d'outre-mer français ».

Les critères suivants ont été rappelés : le classement qui fait foi est celui du 31 mars et il faut être au moins 3^{ème} série pour être sélectionnable.

II. Mode de qualification au Championnat de France Promotion

Pour le Championnat de France Promotion (séries 5, 6 et 7), les modes de qualification par le biais des Phases 1 et 2 sont clairement définies. Les modes de qualification via le Championnat régional outre-mer sont laissées à la discrétion de chaque Ligue qui devra définir ses propres critères (il a été évoqué un quota de deux qualifiés par Ligue, à confirmer).

En tout état de cause, les scrabbleurs ultramarins soulignent la nécessité de **recevoir assez vite les convocations en cas de qualifications** (Championnats de France) ou de sélections (Equipe de France en vue des Championnats du Monde).

III. Epreuves outre-mer

III.1 Calendrier 2010-2011

Quelques dates sont déjà fixées :

- *Phase 1 : dimanche 5 décembre 2010 ;
- *Phase 2 : dimanche 30 janvier 2011 ;
- *Festival de Cannes 2011 : du 21 au 27 février 2011 (Coupe de Cannes, les 26 et 27 février) ;
- *Phase 3 : dimanche 13 mars 2011 ;
- *Qualifications Interclubs : dimanche 27 mars 2011 ;
- *Simultané en Semi-Rapides : 8 mai 2011 ;
- *36^{ème} Championnat de France à Mulhouse : 18 et 19 juin 2011.

Après discussion, la date retenue par les représentants pour le **Championnat régional outremer : dimanche 13 février 2011**, afin d'éviter de charger le mois de mars.

Il est demandé d'éviter de programmer une épreuve pendant le week-end qui précède le mardi gras et le mercredi (c'est le Carnaval aux Antilles et en Guyane, la Ligue guyanaise organise son Open de Guyane les 6 et 7 mars 2011) ainsi que le dimanche de la Fête des Mères.

III.2 Envoi des parties des Tournois outremer (TH2, TH3)

Les représentants demandent instamment que les **envois des parties se fassent par courrier** (et non par mail) à l'adresse des responsables de ligue (éventuellement envois groupés pour toute la saison ou la demi-saison). Certains arbitres ne sont connus qu'au dernier moment, d'autres arbitres n'ont pas d'adresse email.

III.3 Epreuves particulières

Après examen, la demande de transformation de l'un des TH de la saison en un Championnat par paires a été acceptée à la majorité des présents.

Par ailleurs, il a été demandé que les dates des deux tournois en parties originales (un TH2 et un TH3) ainsi que la nature de ces parties (joker, 7 sur 8, 7 et 8...) soient annoncées dès le début de saison.

III.4 Redevances fédérales sur les TH2 outre-mer

Pour la saison 2009-2010, les ligues d'outre-mer bénéficiaient d'une réduction de la redevance fédérale, soit 1 € par joueur et par TH2.

Les scrabbleurs domiens présents demandent à la Fédération que cette réduction soit reconduite pour la saison 2010-2011.

III.5 Promotion des Tournois Open

Le Président de la Fédération promet, si des éléments sont fournis suffisamment tôt par les responsables des ligues, de faire la promotion des Tournois Open (via le site de Fédé ou à l'occasion de certains festivals comme Aix-les-Bains ou Cannes).

IV. Championnats de France pour les saisons à venir

Désormais, la Finale du Championnat de France est fixée au 3^{ème} week-end de juin (les 18 et 19 juin pour l'édition 2011). Elle sera déconnectée du Championnat de France de Blitz (désormais intégré dans le programme du Festival de Cannes en février ou mars). Conséquence : le Championnat de France abritera un seul Tournoi et se fera en dehors du long week-end de Pâques (jusqu'en 2007) et en dehors du long week-end de la Pentecôte (2008 à 2010).

Les scrabbleurs d'outre-mer prennent acte de ces décisions et informent M. FORT qu'il sera très difficile pour la plupart de pouvoir effectuer le déplacement dans ces conditions. Comme mesure incitative et pour permettre de rentabiliser le déplacement des ultramarins, une proposition d'augmentation de la subvention des qualifiés est formulée, mais le Président réserve sa réponse.

Un tour d'horizon des possibilités de subvention et d'aide (qualifiés aux Championnats de France et du Monde) a été fait : Collectivités territoriales (Mairies, Régions, Départements), Ministère de la Jeunesse et Sports (DDJS), Ministère de l'outre-mer, Ministère de la Francophonie...

VI. Absence d'arbitre de rang fédéral parmi les arbitres d'outre-mer

M. MEHINTO se fait l'écho de certains arbitres qui avaient un grade fédéral jusqu'en 2008 et qui déplorent la manière dont ils avaient été rayés des listes.

M. FORT répond qu'il n'y a pas de hiérarchie entre, d'une part les arbitres fédéraux et d'autre part, les arbitres ayant un grade régional (les arbitres régionaux ne sont pas dévalorisés par rapport à aux arbitres fédéraux, ils font simplement le même travail dans des épreuves régionales). Par ailleurs, le Président rappelle que ceux qui aspirent à un grade fédéral peuvent en faire la demande selon les procédures établies et s'engager, en cas de validation de leur candidature, à arbitrer des épreuves fédérales.